



Maladies hépatiques

Ce document s'adresse aux patients atteints d'une maladie du foie et suivis au CHUM. Afin de répondre à vos questions, le service d'hépatologie du CHUM a produit le document suivant à titre informatif.

Suis-je à risque de complications reliées à la COVID-19?

Selon les données actuellement disponibles (mars 2020), les personnes les plus à risque de développer des complications reliées à la COVID-19 sont :

- Les personnes âgées (plus de 70 ans et, surtout, celles de plus de 80 ans)
- Les personnes atteintes de maladies chroniques (maladie pulmonaire obstructive chronique, hypertension artérielle, diabète, cancer, cirrhose, etc.)

Bien que les données soient peu nombreuses à l'heure actuelle, **il n'y a pas d'évidence claire que l'immunosuppression** (prednisone, imuran, cellcept, prograf, etc.) **augmente le risque d'infection** au nouveau coronavirus ou le risque de complications reliées à la COVID-19. Toutefois, il convient d'**être prudent** puisqu'il s'agit d'une nouvelle maladie et que nous avons encore très peu d'information.

Que dois-je faire si j'ai des symptômes compatibles avec une infection par le nouveau coronavirus?

Si vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 et que vous avez eu une exposition vous mettant à risque, contactez Info-Santé (via la ligne 8-1-1) ou la ligne mise en place par le gouvernement du Québec (1-877-644-4545). Si l'infirmière juge que vous devez faire un test diagnostique pour la COVID-19, vous serez ensuite dirigé vers une des cliniques dédiées à la COVID-19.

Il est également important de vous mettre en isolement jusqu'à l'obtention du résultat. Vous devrez également porter un masque si vous vous présentez à l'hôpital afin de protéger les autres patients et le personnel soignant.

Si vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 et que votre situation se détériore (difficulté à respirer), vous devez vous présenter à l'hôpital le plus proche de votre domicile. Il sera alors important d'aviser la personne au triage et l'équipe soignante que vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 et que vous êtes atteint d'une maladie du foie.

Que puis-je faire pour me protéger contre la COVID-19?

Voici les deux grands principes pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 :

1. Mesures d'hygiène de base :

- Se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Si un lavabo n'est pas accessible, se laver les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique pour les mains à 70 % d'alcool;
- Éviter de se toucher les yeux, la bouche et le nez;
- Tousser dans votre coude et disposer immédiatement des papiers mouchoirs souillés dans la poubelle.

2. La distanciation sociale :

- Éviter tout contact avec les gens qui présentent des symptômes reliés à la COVID-19;
- Éviter tout contact avec des personnes qui reviennent de voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 14 jours, et ce, même s'ils n'ont aucun symptôme;
- Rester à la maison le plus possible et limiter les sorties à l'extérieur de la maison au strict nécessaire;
- Travailler de la maison;
- Si cela n'est pas possible et que vous avez une cirrhose avancée ou des médicaments immunosuppresseurs, il est recommandé d'obtenir un retrait préventif du travail pour une durée indéterminée si votre travail implique un contact significatif avec le public (service à la clientèle, transport en commun, service scolaire et de la petite enfance, soins de santé, etc.). Votre hépatologue pourra alors vous fournir une lettre justifiant votre retrait préventif.
- Maintenir une distance d'au moins 2 mètres entre les individus (longueur d'une grande table à manger);
- Éviter toute réunion de famille ou rassemblement de personnes (restaurants, spectacles, salles de cinéma, etc.);
- Respecter la quarantaine de 14 jours recommandée par le gouvernement du Québec si vous ou un de vos proches revenez d'un voyage à l'extérieur du pays;
- Annuler ou reporter à une date ultérieure tout voyage non essentiel à l'extérieur du pays (professionnel ou personnel);
- Annuler toute croisière;
- Rester informé, puisque la situation évolue rapidement.

Dois-je porter un masque lorsque je sors de la maison pour me protéger contre la COVID-19?

La réponse à cette question est incertaine. Le masque chirurgical standard pourrait conférer une certaine protection contre la COVID-19 et diminuer les chances que vous touchiez à votre nez ou à votre bouche.

Devrais-je cesser mes médicaments immunosuppresseurs (prednisone, imuran, cellcept, prograf, etc.) afin de diminuer le risque d'attraper la COVID-19 ou de développer des complications reliées à la COVID-19?

La réponse à cette question est **NON**. Il n'y a pas d'évidence actuellement que les immunosuppresseurs augmentent le risque d'attraper la COVID-19 ou de développer des complications reliées à cette infection.

Si vous arrêtez vos immunosuppresseurs, vous vous exposez à un risque élevé d'aggravation de votre maladie. Une récurrence de votre maladie pourrait entraîner des complications graves et le traitement de celle récurrence vous exposerait aussi à des doses de médicaments immunosuppresseurs encore plus fortes.

Il est donc **ESSENTIEL** de continuer vos médicaments immunosuppresseurs, même dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Aussi, **assurez-vous d'avoir au moins deux semaines de médicaments d'avance**. Demandez à un de vos proches d'aller à la pharmacie à votre place ou faites livrer vos médicaments à la maison.

Dois-je venir à mes rendez-vous de suivi pour ma maladie hépatique?

Actuellement, la nécessité de chacun des rendez-vous à la clinique d'hépatologie est évaluée par votre médecin. Si le médecin juge que votre rendez-vous peut être remis à une date ultérieure, cela sera fait et vous en serez avisé. Si votre condition médicale nécessite un suivi rapproché, votre rendez-vous à la clinique d'hépatologie du CHUM sera maintenu par votre médecin. Si c'est le cas, nous vous encourageons à vous laver les mains et à porter un masque chirurgical afin de vous protéger. Nous vous encourageons également à éviter les transports en commun.

Il est également possible que votre médecin communique avec vous par téléphone ou en mode téléconsultation (la procédure vous sera alors acheminée) afin de minimiser les rendez-vous à l'hôpital. La situation sera évaluée pour chaque patient.

Dois-je aller faire mes prises de sang quand même?

La nécessité des prises de sang pour chaque patient sera évaluée par votre médecin et, si les prises de sang peuvent être reportées à plus tard, vous serez contacté.

Si les prises de sang sont absolument nécessaires et que vous devez vous présenter à un centre de prélèvement (au CHUM ou ailleurs), vous devrez alors prendre un rendez-vous. Nous vous encourageons à vous laver les mains et à porter un masque chirurgical afin de vous protéger.

Où puis-je trouver davantage d'information sur la COVID-19?

Pour davantage d'informations sur la COVID-19, nous vous invitons à visiter les sites suivants :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

L'équipe d'hépatologie du CHUM



Mars 2020